

## **NOTE D'INFORMATION**

### **Test à la fumée**

#### **AVIS AUX RIVERAINS**

Les secteurs cités sur l'annexe jointe à cette note d'information vont faire l'objet d'un contrôle des branchements d'assainissement par dispositif fumigène, encore appelé **Test à la Fumée**.

#### **OBJECTIF DE L'OPERATION**

Le Test à la Fumée permet, de façon sécuritaire et efficace, de vérifier l'état des réseaux et de mettre en évidence les raccordements non conformes.

Les raccordements non conformes sont définis comme étant des apports d'eaux pluviales (gouttières, drains, sorties de garage ou de terrasses, siphons de sol, etc.) au réseau d'eaux usées. Ces mauvais raccordements perturbent à la fois le fonctionnement des réseaux d'assainissement, ainsi que celui de la station d'épuration. Ils peuvent aussi être à l'origine de débordements des collecteurs lors de pluies abondantes.

#### **NATURE DE L'OPERATION**

L'opération, réalisée depuis la rue, consiste à insuffler de la fumée dans les réseaux d'assainissement eaux usées, afin d'en détecter les raccordements non conformes.

Votre présence lors de la réalisation du contrôle n'est pas nécessaire.

#### **SECURITE RELATIVE A L'OPERATION**

Le Test est mené au moyen d'une fumée spécialement conçue à cet usage.

**Elle n'est en aucun cas nuisible aux personnes, aux animaux ou encore aux plantes. Elle est non toxique, ne tache pas et ne pose aucun risque relatif aux incendies. Elle se dissipe après quelques minutes.**

**Les Services d'incendie et de secours, ainsi que ceux de la Ville, sont prévenus de cette intervention.**

#### **DE LA FUMEE DANS VOTRE HABITATION**

Pour prévenir toute irruption de fumées dans votre habitation au moment de l'opération, ASSUREZ-VOUS DE LA PRESENCE D'EAU DANS VOS SIPHONS (en verser si nécessaire) et VERIFIER QUE CES DERNIERS SOIENT BIEN ETANCHES.

Pendant le Test, vous verrez peut-être sortir de la fumée depuis vos installations d'assainissement, n'hésitez pas à repérer l'endroit où vous l'apercevez et à le communiquer à nos agents présents sur le terrain (véhicules et personnels EGIS Eau, aisément reconnaissables).

#### **DATE DE L'OPERATION**

L'opération se déroulera : **du 13 au 29 mai 2019**. Pour tout renseignement ou supplément d'information, je vous invite à prendre contact auprès de M. Vincent SEZNEC – Société EGIS Eau – par téléphone 06 48 02 18 85

Nous vous remercions par avance de votre aimable collaboration.

**Les Secteurs concernés 1/2**

Communes	Rues
<p align="center"><b>La Possonnière</b></p>	<p>Rue Maurice Marcot                      Place de la Mairie                      Rue de Landeronde                      Chemin des Vergers                      Boulevard du Port                      Rue Saint Jacques                      Allé Maurice Marcot                      Rue du Four à Ban                      Rue des Vaureitres                      Allée de la Primaudière                      Avenue du Stade                      Allée des Fauvettes                      Rue Pierre de Courbertin                      Impasse des Hirondelles                      Rue des Genêts                      Rue des Ajoncs                      Rue Marie Barbarin                      Rue de la Mairie                      Avenue de la Gare                      Route de l'Alleud                      Cité Roche de Line                      Chemin des Castors</p>
<p align="center"><b>Champtocé-sur-Loire</b></p>	<p>Zone Artisanale                      Rue des Hauts Prés                      Rue des Grandes Jardines                      Square des Grands Jardins                      Rue du Tire Jarrets                      Impaase du Château                      Rue du Moulin                      Rue Gilles de Rais                      Rue de la Rome                      Rue du Lion d'Or                      Rue de la Sagesse                      Rue des Halles                      Voie communale Grande Venelle                      Rue du Petit Logis                      Rue de la Petite Conscience</p>
<p align="center"><b>Chaufonds-sur-Lyon</b></p>	<p>Chemin des Herrines                      Rue des Perrays                      Rue du Stade                      Square Fourneau                      Rue de l'Orchère                      Rue du Soleil Levant                      Rue des Marronniers                      Rue du Petit Coteau</p>

## Les Secteurs concernés 2/2

<p><b>Saint Germain des Prés</b></p>	<p>Rue l'Arziller Le Champ de la Peine Rue Le Moulin Piau Route de Saint Augustin Rue du Pontron Square René Lacombe Chemin de la Garenne Rue de l'Hommet Rue de la Boulairie Square des Jousseins Rue la Maylerie Rue Saint Charles Rue du Thoureil Rue Saint René</p>
<p><b>Brissac-Quincé</b></p>	<p>Rue du Marin Rue Louis Mauron Rue du Chemin Vert Rue Duchesse Rue Albert Humeau Rue de la Valière Impaase de la Valière Rue des Charrons Rue des Planches Place basse du Tertre Rue de la Rollee Rue du Collège Saint Vincent Rue Louis Moron Rue Désiré Gayet Chemin de Saint Blaise Place des Frères Mongolfier Rue du Château d'eau Rue de la Huberderie Impaase du clos poisson Rue de la Moinerie Rue du vieux Cep Rue des Tonneliers Rue Sainte Anne Rue des Moulins Rue de Verdun Rue Maréchal Joffre Place du Général de Gaulle Rue Pierre Niveleau Rue Henri Pellerer</p>